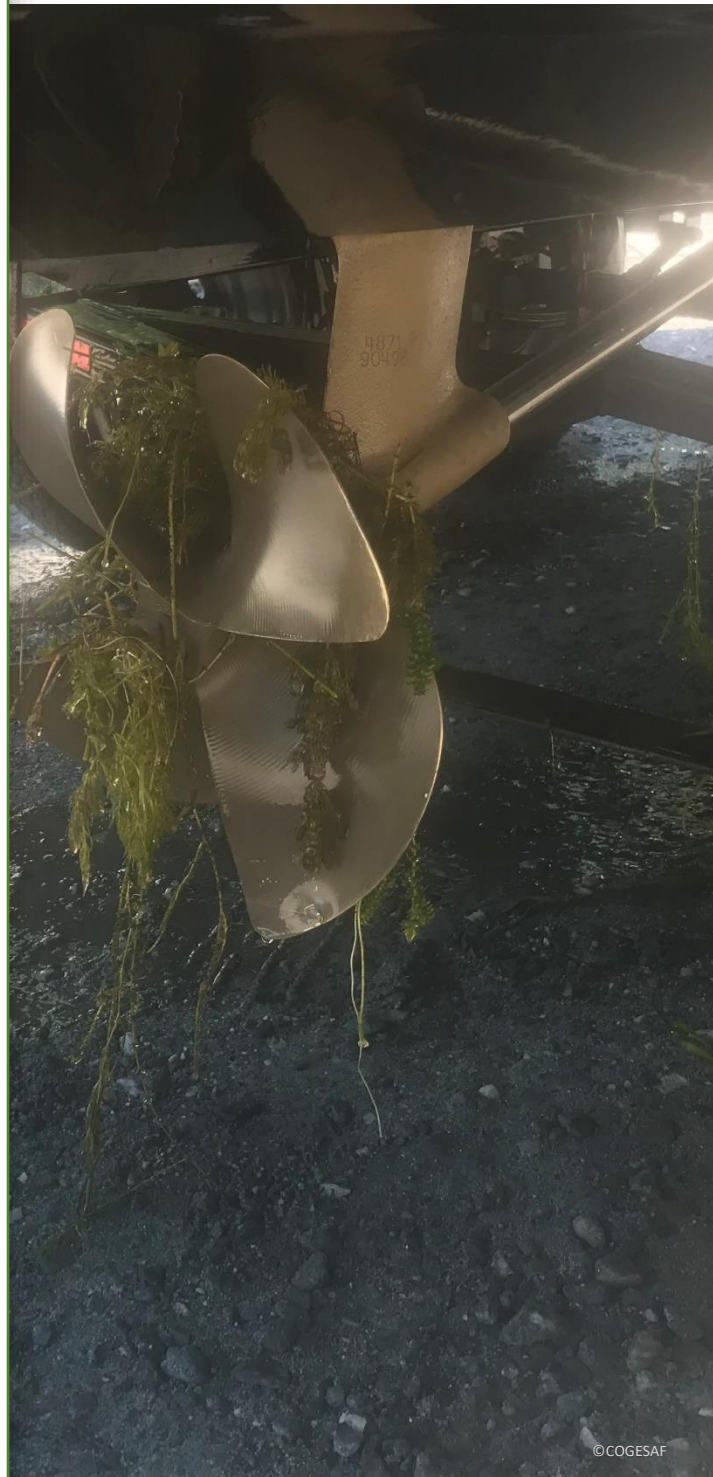


Sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes

Rapport d'étape 2020



©COGESAF

Février 2021



©COGESAF



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François

Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François

5182, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec)

Téléphone : (819) 864-1033
Télécopieur : (819) 864-1864
Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca

www.cogesaf.qc.ca

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Québec 

Équipe de réalisation :

Sensibilisation sur le terrain :

Anne Bolduc, biologiste, Agente de soutien au PDE
Louis-Gabriel Pouliot, agent de projets terrain
Nicolas Bousquet, biologiste, chargé de projets terrain

Rédaction :

Nicolas Bousquet, biologiste, chargé de projets terrain

Révisseurs :

Anne Bolduc, biologiste, Agente de soutien au PDE
Julie Grenier, biologiste, Coordinatrice de projets

Référence à citer :

COGESAF, 2020, Sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes – Rapport d'étape 2020, i + 13 pages.

Table des matières

Mise en contexte	1
1 Objectifs	1
2 Localisation.....	2
3 Activité de lavage et sensibilisation	4
4 Résultats.....	5
5 Discussion et freins au lavage d'embarcation.....	6
6 Communication et diffusion.....	8
Conclusion	9
Annexe 1, liste des livrables associés au rapport d'étape 2020	10
Annexe 2, photographies des évènements.....	11

Liste des tableaux

Tableau 1. Détails du nombre de personnes sensibilisés et formés lors des activités de sensibilisation et de formation à l'été 2020.....	6
Tableau 2. Détail des lavages effectués lors des activités de sensibilisation et de formation à l'été 2020.....	6
Tableau 3. Détail des personnes atteintes par les médias sociaux du COGESAF en lien avec le projet de sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes pour l'été 2020	8

Liste des figures

Figure 1. Localisation des activités de sensibilisation aux espèces aquatiques exotiques envahissantes au lac Magog et au lac Brompton, été 2020	3
Figure 2. Station de lavage mobile du MFFP et table de démonstration d'EAAE lors des activités de sensibilisation à l'été 2020.....	5

Mise en contexte

Plusieurs plans d'eau sont colonisés par les espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE) dans la zone de gestion intégrée de l'eau Saint-François bassin versant, particulièrement par le myriophylle à épis. La prolifération des EAEE est donc une préoccupation pour notre organisme, les intervenants et les usagers du bassin versant de la rivière Saint-François. En effet, le maintien de la qualité des habitats fauniques est un enjeu prioritaire du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. L'objectif d'éliminer les pertes d'usages en lien avec la prolifération d'espèces exotiques envahissantes (B.2.4.1) se traduit par la mise en place de plusieurs actions, incluant la sensibilisation des usagers à cette problématique.

La littérature scientifique est d'avis que le lavage d'embarcation est une des méthodes les plus efficaces contre l'introduction des EAEE. Comme il y a encore plusieurs plans d'eau sans station de lavage ou d'affiches expliquant la nécessité de laver son embarcation et de la méthode à employer, il y a donc encore un travail important à faire au niveau de la sensibilisation sur ce territoire. La clientèle ciblée par cette sensibilisation est l'ensemble des utilisateurs des plans d'eau, principalement les riverains, les municipalités et les pêcheurs.

1 Objectifs

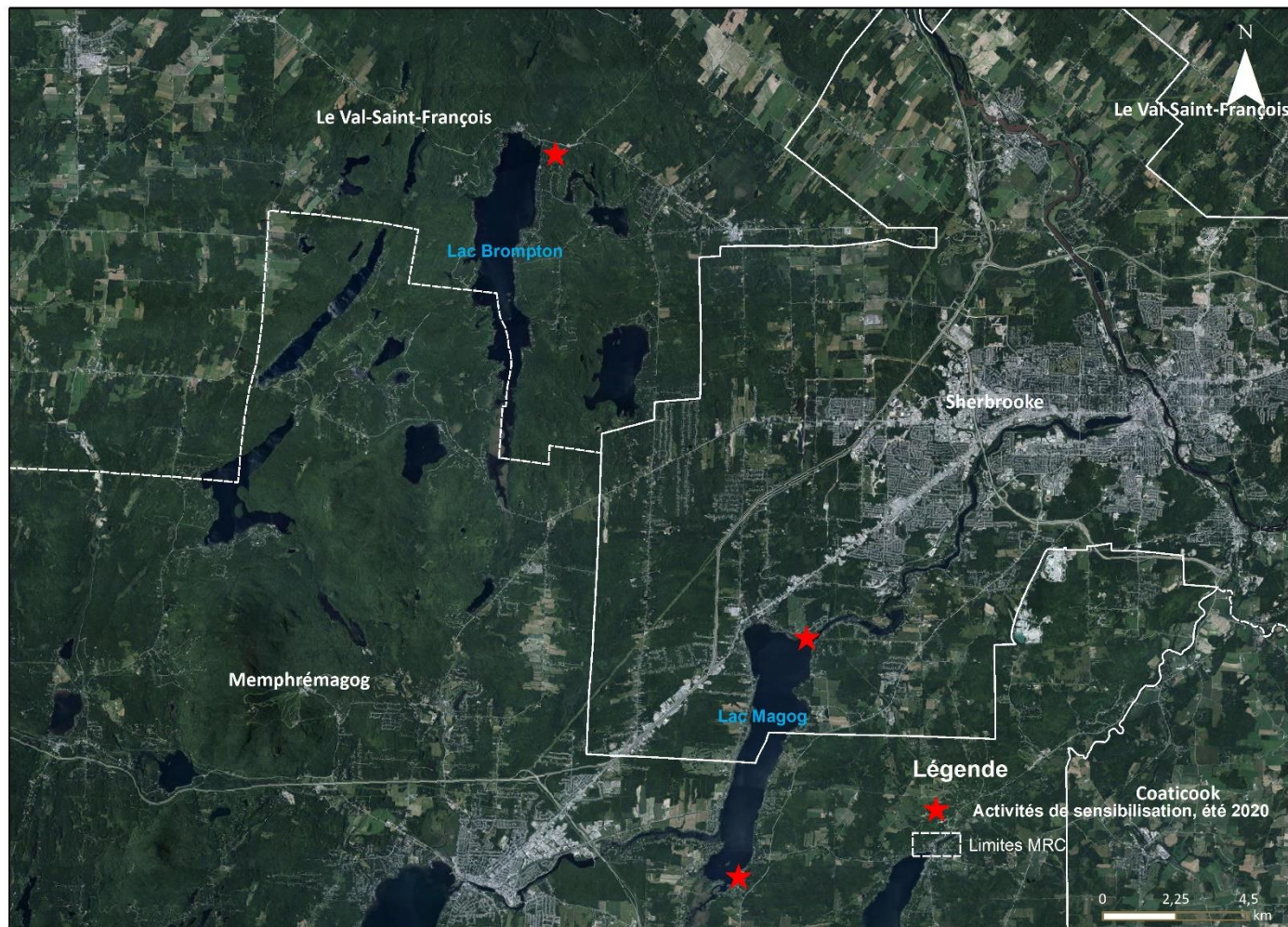
Le projet visait donc à poursuivre le travail de sensibilisation et de formation en lien avec les espèces aquatiques exotiques envahissantes avec les différents partenaires locaux, dont le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les associations riveraines. Plus spécifiquement le projet vise à :

- **Sensibiliser les usagers à la problématique des espèces aquatiques exotiques envahissantes**
- **Former les riverains, utilisateurs et employés municipaux au lavage d'embarcations**
- **Encourager la transmission des bonnes pratiques en lien avec les EAEE**

2 Localisation

Les journées d'activité ont eu lieu au lac Magog, dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley et de la Ville de Sherbrooke (secteur Deauville) ainsi qu'au lac Brompton sur le chemin Côte de l'Artiste se rendant à la rampe de mise à l'eau. Plus précisément, les activités se sont déroulées aux rampes de mises à l'eau publiques et privés de ces plans d'eau (Figure 1). Le lac Magog, dans le bassin versant de la rivière Magog, est aux prises avec la moule zébrée ainsi que le myriophylle à épis alors que le lac Brompton dans le bassin versant de la rivière au Saumon, a plusieurs foyers d'infestation de myriophylle à épis.

Activités de sensibilisation aux EAEE



© Gouvernement du Québec, © COGESAF. Découpages administratifs: MERN, 2015 | Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ): MERN, 2020 |
Fond de carte : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2018

 cogesaf

3 février 2021

Figure 1. Localisation des activités de sensibilisation aux espèces aquatiques exotiques envahissantes au lac Magog et au lac Brompton, été 2020

3 Activité de lavage et sensibilisation

Les activités de sensibilisation et de formation se sont déroulées le 12 juin au parc de la Plage-Municipale avec la Ville de Sherbrooke, les 25 et 26 juillet sur la rue Côte de l'Artiste avec l'Association pour la protection du lac Brompton (APLB) et le 15 août 2020 au parc Monseigneur-Vel avec la participation de l'Association pour la préservation du lac Magog (APLM).

La station mobile du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a été utilisée lors de l'événement pour effectuer les lavages et les démonstrations. L'équipe du COGESAF offrait donc le lavage d'embarcation gratuitement aux usagers se présentant à la rampe de mise à l'eau. Un sondage était aussi complété afin d'obtenir de l'information sur les habitudes d'usagers et de possibles freins aux nettoyages d'embarcation lors de leurs activités (Section 4). Lors des lavages, la méthodologie était expliquée aux plaisanciers et aux employés municipaux pour leur montrer l'utilité de cette bonne pratique, mais aussi pour qu'il puisse reproduire ce comportement même lorsqu'une station de lavage n'est pas disponible.

Lors de cet événement, de la documentation en lien avec les bonnes pratiques a été distribuée, ceux-ci sont disponibles sur le site web du MFFP : <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/methodes-prevention/>. Des troussees avec ces documents étaient disponibles pour les municipalités et les citoyens étaient. Pour le citoyen, un dépliant avec un rappel des bonnes pratiques en lien avec les EAEE été distribué et pour les municipalités, quelques dépliants et de grandes affiches étaient données.

De plus, une table avec différents spécimens d'espèces animales et végétales permettait de bien montrer aux usagers comment bien identifier certaines EAEE, mais aussi de la sensibiliser à des espèces moins connues (Figure 2).



Figure 2. Station de lavage mobile du MFFP et table de démonstration d'EAAE lors des activités de sensibilisation à l'été 2020

Pour finir, l'équipe du COGESAF était aussi outillée pour répondre aux questions des intervenants locaux, par exemple les associations ou les municipalités (élus et employés). En effet, plusieurs questions en lien avec l'implantation d'une station de lavage fixe ou mobile ont été adressées lors des événements. D'ailleurs, les événements planifiés à l'été 2020 faisaient partie de la planification des organismes locaux pour l'installation de station de lavage fixe ou mobile.

4 Résultats

Pour les quatre activités qui ont eu lieu à l'été 2020, un total de 126 personnes a été sensibilisé et formé (Tableau 1). Pour l'activité avec la Ville de Sherbrooke, aucune donnée n'a été comptabilisée en lien avec le nombre d'embarcations lavées et de personnes sensibilisées, car celle-ci visait à former les 11 employés municipaux. Les indicateurs de rendements identifiés afin d'atteindre nos objectifs sont d'avoir 30 personnes par événement et au moins 25% des participants qui ne sont pas des riverains et membre de l'association riveraine participante. Le nombre de participants est un donc un peu sous nos attentes, par contre, la plupart des personnes sensibilisées n'étaient pas des membres des associations riveraines.

Tableau 1. Détails du nombre de personnes sensibilisées et formés lors des activités de sensibilisation et de formation à l'été 2020

Nombre total de personnes sensibilisées et formées	Nombre de membres de l'association et riverain	Pourcentage non-membre de l'association ou riverain
126	23	82 %

Un total 48 lavages ont été effectués. De plus, 33 refus ont été comptabilisés pour les trois journées (Tableau 2 ; données non comptabilisées le 12 juin). La cause principale pour les refus de lavage, déterminée avec les sondages, est en lien avec la réglementation. Si le lavage n'est pas obligatoire, les plaisanciers ont tendance à refuser. Ceci oriente aussi leur choix de site pour leurs activités. En effet, plusieurs plaisanciers ont mentionné qu'ils préféreraient aller vers un plan d'eau sans station de lavage afin d'éviter des frais principalement.

Tableau 2. Détail des lavages effectués lors des activités de sensibilisation et de formation à l'été 2020

Nombre total de lavages effectués	Nombre de refus	Pourcentage de lavage effectué	Cause principale identifiée lors du refus
48	33	59 %	Non obligatoire

Finalement, trois trousse de sensibilisation dédiée aux municipalités ont été distribuées et 42 trousse pour le citoyen.

Les données récoltées jusqu'à maintenant sont positives et montrent que le projet est sur la bonne voie pour atteindre tous les objectifs. En effet, les indicateurs de rendement comptabilisés jusqu'à maintenant tendent vers l'atteinte des résultats escomptés (bilan lors du rapport final).

5 Discussion et freins au lavage d'embarcation

Bien que le nombre de participants ait été un peu sous les attentes lors d'une journée (15 août avec APLM, 25 personnes), la participation d'un grand nombre de plaisanciers non-membre de l'association ou directement un riverain était plus que satisfaisante. Ceci est dans l'objectif de rejoindre un certain type d'utilisateur pour lesquels un travail de sensibilisation reste à faire.

En effet, on peut s'attendre à ce qu'un membre de l'association pour la protection de son lac ou un riverain soit plus conscientisé que certains plaisanciers.

Le sondage et les discussions avec les plaisanciers nous ont permis d'identifier une cause principale et secondaire pour le frein aux lavages d'embarcation. Ces données sont par contre préliminaires et devront être revues en fonction des résultats obtenus lors de la dernière année du projet. Comme mentionné précédemment, la cause principale de refus de lavage est en lien avec la réglementation. Plusieurs de ces derniers nous ont d'ailleurs mentionné qu'ils choisissaient le plan d'eau sur lequel faire leurs activités en fonction de ce paramètre. Par exemple, pour le lac Magog différents accès gratuits et sans lavage sont disponibles ce qui attire bon nombre de plaisanciers. Pour le lac Brompton, des frais sont associés à la mise à l'eau, mais ceux-ci restent moindres que d'autre plan d'eau comparable et le lavage n'est pas obligatoire.

Ensuite, la raison secondaire identifiée est que le citoyen a déjà lavé son embarcation. Bien que ce soit une excellente pratique, il faut néanmoins poursuivre la sensibilisation auprès de ces plaisanciers afin de s'assurer qu'ils soient au courant de la technique à utiliser et des paramètres importants pour éliminer les risques de propagation. De plus, il est impossible de valider si le visiteur avait réellement nettoyé son embarcation, il fallait se fier à la bonne foi des visiteurs. D'ailleurs, lorsque le lavage d'embarcation est obligatoire, l'embarcation doit être lavée sur place, même s'il y a mention que l'embarcation est déjà bien nettoyée ou sécher depuis cinq jours selon les recommandations actuelles.

Un des aspects positifs lors des activités à l'été 2020 est la présence des intervenants municipaux. En effet, nous avons dédié une activité complète à la formation des employés municipaux de la Ville de Sherbrooke par exemple. Lors des activités de sensibilisation, nous avons aussi rencontré des élu(e)s municipaux. Ceux-ci venaient voir le déroulement des activités pour acquérir de l'information sur les méthodes à employer, mais aussi pour avoir des informations très techniques sur le matériel à utiliser et comment élaborer et opérer une station de lavage. Il semble être dans les plans pour certaines municipalités de se procurer ce type d'installation et nos activités ont certainement permis de les aider dans ces démarches.

6 Communication et diffusion

La promotion des événements s'est faite par l'entremise des associations riveraines et des municipalités participantes, mais aussi avec les réseaux sociaux du COGESAF. La diffusion des invitations, mais aussi des résultats ainsi que de bonnes pratiques en lien avec les EAEE permettent la sensibilisation d'un grand nombre de personnes. Il est important que le message soit diffusé à grande échelle et fréquemment répété. Pour l'été 2020, le nombre de personnes atteintes par les publications en lien avec ce projet s'élève à 3 145 (Tableau 3).

Tableau 3. Détail des personnes atteintes par les médias sociaux du COGESAF en lien avec le projet de sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes pour l'été 2020

Activé au lac Brompton, les 25 et 26 juillet 2020			
Publication	Type	Nombre de personnes atteintes	Nombre d'interactions
Affiche de l'activité	Facebook	106	1
Texte et image lors de la première journée d'activité	Facebook	171	16
Événement	Facebook	220	2
Affiche de l'activité	Instagram	37	0
Activité lac Magog le 15 août 2020			
Publication	Type	Nombre de personnes atteintes	Nombre d'interactions
Affiche de l'activité	Facebook	259	9
Texte et image lors de la première journée d'activité	Facebook	157	21
Événement	Facebook	1800	6
Affiche de l'activité	Instagram	23	3
Autres publications			
Publication	Type	Nombre de personnes atteintes	Nombre d'interactions
Bilan des activités	Facebook	219	21
Communiqué de presse	Facebook	153	15
Total		3 145	94

Deux affiches ont aussi été créées pour faire la promotion des activités au lac Magog et Brompton. Ceux-ci sont joints avec les autres livrables accompagnant ce rapport.

Un communiqué de presse à aussi été émis afin de faire le bilan des activités de poursuivre la sensibilisation en lien avec les espèces exotiques envahissantes. Celui-ci a été émis le 10 septembre 2020 sur le site web du COGESAF et il a été partagé sur le site web de la municipalité de La Patrie : <https://www.lapatrie.ca/fr/quoi-neuf-chez-nous/laver-son-embarcation-pour-limiter-la-propagation-envahisseurs>.

Conclusion

Pour conclure, les événements de l'été 2020 ont permis de sensibiliser un total de 126 personnes et laver 48 embarcations. Les plaisanciers en général lors de cet événement étaient réceptifs aux messages transmis par l'équipe du COGESAF. Les plaisanciers qui ont refusé de laver leur embarcation ont tout de même écouté le message de notre équipe, ce qui est positif malgré tout. Les causes identifiées pour ces refus sont la non-réglementation des lavages et le fait que le citoyen avait déjà lavé son embarcation.

Le lac Magog et le lac Brompton sont des lacs particulièrement achalandés pendant l'été et plusieurs rampes de mises à l'eau sont disponibles dans plusieurs municipalités autour de ces plans d'eau. Comme le lavage d'embarcation n'est pas obligatoire pour l'instant, ceci attire des plaisanciers d'endroits différents et rend ces lacs particulièrement vulnérables aux espèces exotiques envahissantes. Un grand travail de sensibilisation reste à faire, par contre, il y a une volonté des acteurs locaux d'aller vers l'installation de stations de lavage, à Sherbrooke et Saint-Denis-de-Brompton notamment.

Annexe 1, liste des livrables associés au rapport d'étape 2020

- Sondage_activités2020.docx
- Bilan des sondages 2020.xlsx
- Communiqué de presse – 10 septembre 2020.pdf
- Communiqué10sept2020_image1.JPG
- Communiqué10sept2020_image2.JPG
- Communiqué10sept2020_image3.JPG
- Invitation - Lac Brompton 25 et 26 juillet 2020.pdf
- Invitation - Lac Magog 15 août 2020.pdf
- Formulaire_PlanifBilan_Budgétaire_PSREE_2019-2022_révisé_23mars2020_Reddition_28fevrier21.xlsx
- Formulaire_Échéancier_PlanifBilan_PSREE_2019-2022_COGESAF_REVISE_19juin20_Reddition_28fevrier21.xlsx
- Formulaire_BilanActivités_PSREE_2019-2022_Reddition_28fevrier21.xlsx
- Pièces justificatives en lien avec le budget
- COGESAF, 2020, Sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes – Lac Magog, i + 8 pages.
- COGESAF, 2020, Sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes – Lac Magog, secteur Deauville, i + 7 pages.
- COGESAF, 2020, Sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes – Lac Brompton, i + 9 pages.

Annexe 2, photographies des évènements



